



RECENSEMENT DES AGENTS CIVILS DE L'ETAT

La première phase de l'opération lancée

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a lancé hier à Brazzaville l'opération d'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat qui s'étendra sur l'ensemble

du territoire national et dans les missions diplomatiques congolaises à l'étranger. Ce recensement devra permettre de mieux maîtriser les effectifs des travailleurs

émargeant au budget de l'Etat et d'assurer la rationalisation des profils avec une meilleure répartition technique et géographique des personnels. *Page 3*



Anatole Collinet Makosso lançant l'opération/Adiac

BUDGET 2023

Le FMI demande au Congo de rationaliser ses dépenses

Dans son récent rapport, le Fonds monétaire international (FMI) conseille au gouvernement de prendre des « mesures durables » avec des dépenses favorisant la croissance à moyen terme, de supprimer la nouvelle subvention introduite en faveur de la Société

nationale des pétroles du Congo et d'éliminer les exonérations de la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les droits de douane dont bénéficie cette entreprise publique. Ces mesures devront être mises en œuvre dès 2023,

précise le rapport du fonds, en tenant compte notamment de la courbe baissière de l'inflation, du prix des carburants et du gaz domestique, du renforcement de l'aide sociale pour protéger les plus vulnérables. *Page 3*

SANTÉ

De nouvelles techniques de dépistage de l'hémophilie



Une vue des participants à l'atelier/Adiac

Des techniciens biologistes et médecins des hôpitaux du Congo sont en formation pour ap-

prendre de nouvelles techniques de dépistage de l'hémophilie. L'atelier de trois jours est organisé par l'association Novo Nordisk Haemophila Foundation en collaboration avec le Centre national de référence de la drépanocytose

Antoinette-Sassou-N'Guesso. Il vise la mise à jour des capacités des biologistes et des techniciens en matière de dépistage de la drépanocytose dans ses formes simples et compliquées. *Page 5*

FESTIVAL « FEUX DE BRAZZA »

La sixième édition clôturée sur une note joyeuse



La remise des chèques aux lauréats du 2^e appel à propositions « ACP-UE culture-Créer en Afrique »/Adiac

Lancé le 7 décembre à Brazzaville, le festival populaire et international des musiques traditionnelles « Feux de Brazza » a pris fin le 10 décembre. Cette sixième édition dite de relance s'est tenue après huit ans d'hibernation. Vus de divers horizons, les festivaliers ont eu droit à des danses rythmées par des sonorités traditionnelles, des formations et des conférences. Quatorze artistes originaires du Tchad, du Cameroun, de la Guinée équatoriale et de la République démocratique du Congo ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre du deuxième appel à propositions du programme « ACP-UE Culture-Créer en Afrique centrale ». *Page 16*

ÉDITORIAL

Vitesse maximale

Page 2

ÉDITORIAL

Vitesse maximale

Les habitants des zones périurbaines de Brazzaville font de plus en plus usage des autobus de la Société de transport public urbain (STPU) qui sont les seuls permettant de gagner à moindre coût les deux extrémités de la capitale congolaise. Aux heures de pointe, particulièrement le matin et le soir, les points de stationnement sont pris d'assaut par les passagers qui attendent impatiemment d'embarquer. La STPU vole la vedette aux minibus et autres moyens de transport en commun.

Les travailleurs, les personnes exerçant dans le petit commerce, les élèves et les étudiants préfèrent emprunter les moyens de la STPU où ils débattent sans réserve des sujets d'actualité. Dans les quartiers comme au centre-ville, ces autobus surnommés « Mal à l'aise » circulent à une vitesse mesurée en raison des embouteillages, des feux de signalisation et autres ralentisseurs, ils roulent cependant à tombeau ouvert sur le viaduc Nord de Brazzaville.

Au mépris de toute règle de prudence, les conducteurs font fi des panneaux de signalisation qui recommandent une vitesse maximale de 80 km à l'entrée et 50 km à la sortie de la bretelle. Ce qui laisse craindre le pire, c'est que ces autobus sillonnent le plus souvent surchargés, faisant courir un risque demeuré à leurs passagers. Ladage n'est pas nouveau : « Mieux vaut prévenir que guérir ! »

Les Dépêches de Brazzaville

MILIEU CARCÉRAL

L'amélioration des conditions de vie se poursuit

Selon le ministre la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, le Congo s'emploie à améliorer les conditions de vie en milieu carcéral avec notamment le renforcement du corpus législatif en la matière.



Le ministre en charge de la Justice donnant lecture de la déclaration du gouvernement DR

L'amélioration des conditions de vie dans les lieux de détention est un processus qui se poursuit, à entendre le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, donnant lecture de la déclaration du gouvernement à l'occasion de la Journée internationale des droits de

l'Homme, célébrée le 10 décembre de chaque année. « Le pays vient de compléter son corpus législatif avec la promulgation de la loi n°10-2022 du 20 avril 2022 portant code pénitentiaire », a-t-il indiqué. Cette loi promeut, en effet, le respect des règles minima visant à améliorer les principes et les règles d'une bonne organisation

pénitentiaire et le traitement des détenus.

« Dignité, liberté et justice pour tous » est le thème de célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme cette année. Selon le ministre Ange Aimé Wilfrid Bininga, le respect de la dignité pour l'humanité a trois principes, notamment préserver la vie des personnes et en assurer la sécurité, œuvrer pour l'épanouissement de la personne humaine et pour sa participation à la vie de la communauté, faire preuve de compassion dans les moments de difficulté et de détresse.

Dans la même déclaration, le ministre la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones a appelé les acteurs de la justice d'être à l'écoute des femmes victimes de violences et de faire une stricte et rigoureuse application de la loi Mouebara. Celle-ci a été promulguée le 4 mai 2022 pour renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENRÔLEMENT DES AGENTS CIVILS DE L'ÉTAT

Lancement de la première phase de l'opération

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a lancé, le 12 décembre à Brazzaville, l'opération d'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat, élargie aux enseignants volontaires et communautaires du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (MEPPSA).

L'opération s'étendra sur toute l'étendue du territoire national, dans les missions diplomatiques et consulaires du Congo à l'étranger. Elle permettra, entre autres, la maîtrise des effectifs des agents civils de l'Etat pour assurer la rationalisation des profils ainsi qu'une meilleure répartition technique et géographique des personnels, dans le but de promouvoir des services publics de qualité. Il s'agira également de maîtriser la masse salariale, les statistiques tant quantitatives que qualitatives des agents civils afin de donner à l'Etat des outils nécessaires à la gestion des personnels et d'améliorer l'efficacité de son action.

Insistant sur la mise en place d'une administration moderne et performante, au service du développement ainsi que des besoins des usagers, le ministre d'Etat, en charge de la Fonction publique, Firmin Ayessa, a rappelé que cette opération permettra de fiabiliser les données du recensement physique de 2016. « On ne peut parler aujourd'hui d'administration moderne sans envisager sa numérisation, sa digitalisation. C'est ainsi qu'il a été établi et admis par tous que la consolidation et la stabilisation du fichier des agents civils de l'Etat issu du recensement de 2016 devait nécessairement passer par la réalisation de l'opération d'enrôlement biométrique, étape ultime et décisive pour la maîtrise des effectifs, partant de la masse



salariale », a-t-il rappelé.

En effet, la première phase, celle du département de Brazzaville, se déroulera du 12 décembre au 27 janvier 2023. Elle mobilisera 250 acteurs de terrain, répartis en quinze équipes. Les sites retenus étant les sièges des ministères, des institutions constitutionnelles et des établissements publics ; la préfecture et la mairie de Brazzaville ; le siège du district de l'Ile Mbamou. La deuxième phase, dont les dates sont à communiquer, concernera le reste du pays pour une durée de trente jours. La dernière phase se déroulera dans les missions diplomatiques et consulaires pendant deux semaines.

Tolérance zéro

L'opération se déroule avec le soutien technique et financier du

groupe de la Banque mondiale, au travers du Projet de réformes intégrées du secteur public et du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif. Selon la représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou, l'enjeu est la mise en place du Système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat (Sigrhe) et d'une base de données fiables du personnel du secteur de l'éducation en particulier. Car, la problématique de la maîtrise des effectifs des agents civils de l'Etat et de la fiabilité des données à la gestion des ressources humaines est préoccupation de cette institution de Bretton Woods. « Il est indispensable, en effet, de mettre en place une administration publique compétente, de recruter, de fidéliser, de promouvoir un personnel compé-

Les agents recenseurs Primature tent pour bâtir une économie plus efficace et résiliente.... Dans le cadre de la mise en œuvre du projet du capital humain, la gestion des ressources humaines, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection sociale, reste un domaine particulièrement important pour la Banque mondiale et se situe au cœur des interventions du groupe gouvernance de notre institution », a-t-elle indiqué.

Le chef du gouvernement, de son côté, a rappelé que le lancement de l'opération d'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat, élargie aux enseignants volontaires et communautaires du MEPPSA, garantira la mise en place d'une base de données fiables et sécurisées pour la gestion des ressources humaines

de la Fonction publique, avec l'implémentation du Sigrhe. Elle garantira également l'évolution des carrières administratives des agents civils de l'Etat ; l'autonomisation de la mise à la retraite tant attendue ainsi qu'une gestion prévisionnelle des enseignants volontaires et communautaires, dans le cadre de leur recrutement progressif éventuel dans la Fonction publique. « De nos jours, les défis du développement sont tels que l'évolution de l'administration publique exige impérativement la modernisation de la gestion de ses ressources humaines. En considération de cet impératif, notre pays a pris l'option de la mise en place d'une administration publique forte et efficace, prenant appui sur un capital humain performant. C'est dans ce droit fil que s'inscrit cette opération... », a-t-il souligné.

Anatole Collinet Makosso a, par ailleurs, interpellé les membres du gouvernement et les responsables administratifs sur la nécessité d'assister et d'accompagner les équipes chargées de la conduite de cette opération. « Je voudrais surtout les rappeler qu'aucune complaisance ne saura tolérer. De la sorte, la protection dont pourrait bénéficier un agent déserteur ou fictif de tout supérieur hiérarchique exposera ce dernier à des sanctions exemplaires », a-t-il conclu, appelant à une tolérance zéro.

Parfait Wilfried Douniama

BUDGET 2023

Le FMI demande au Congo de rationaliser ses dépenses

Le Fonds monétaire international (FMI) propose au gouvernement congolais, dans son récent rapport, de prendre des « mesures durables » pour des dépenses essentielles favorisant la croissance à moyen terme.

Le gouvernement est appelé à supprimer totalement la nouvelle subvention introduite en faveur de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et à éliminer des exonérations de la taxe sur la valeur ajoutée ainsi que des droits de douane dont bénéficie cette compagnie d'Etat. Ces mesures devront être mises en œuvre dès 2023 en tenant compte notamment de la courbe baissière de l'inflation, du prix des carburants et du gaz domestique ainsi que du renforcement de l'aide sociale pour protéger les plus vulnérables.

Globalement, les priorités des autorités congolaises demeurent la relance économique, le paiement des arriérés et de la dette extérieure, y compris la constitution des réserves. « La diversification économique et la création d'emplois dépendront de ces efforts budgétaires et de l'intensification des réformes structurelles. L'amélioration de la gestion des finances publiques, ainsi que la gouvernance,

la transparence et les réformes du secteur financier seront prioritaires dans le programme de réforme du gouvernement », a insisté l'Institution de Bretton Woods.

Dans le rapport publié le 6 décembre dernier sur la deuxième revue du programme triennal avec le gouvernement congolais, le FMI a averti sur le risque lié à la pression inflationniste (3,5%) sur la reprise économique. Il recom-

mande alors une meilleure réglementation des prix des produits alimentaires essentiels et la modération des coûts de transport en vue de baisser la courbe de l'inflation.

Les services du FMI ont noté le non-respect du critère de référence structurel relatif au décret sur les règles en matière de conflits d'intérêts, à cause du retard de publication et des lacunes dans les normes de déclaration. Ils

ont également fustigé l'introduction à la SNPC relative à l'importation de carburant, alors que les recettes d'exportation de pétrole brut de la société profitent des prix élevés du pétrole au niveau mondial. « Les performances dans le cadre de l'exécution du programme ont été mitigées. Trois des cinq critères de performance de fin juin n'ont pas été respectés. En particulier, le déficit primaire hors pétrole et le financement intérieur net ont largement dépassé leurs objectifs. Cela s'explique par l'introduction d'une subvention à la SNPC pour l'importation de carburant, sans compensation des avances de dividendes au budget de la part de la compagnie pétrolière de l'Etat », a martelé le FMI.

Rappelons que le FMI et le gouvernement sont parvenus à un accord sur l'achèvement de la deuxième revue au titre de la facilité élargie de crédit.

Fiacre Kombo

« Les performances dans le cadre de l'exécution du programme ont été mitigées. Trois des cinq critères de performance de fin juin n'ont pas été respectés. En particulier, le déficit primaire hors pétrole et le financement intérieur net ont largement dépassé leurs objectifs. Cela s'explique par l'introduction d'une subvention à la SNPC pour l'importation de carburant, sans compensation des avances de dividendes au budget de la part de la compagnie pétrolière de l'Etat »

CONTRÔLE D'ETAT

Des inspections pour la performance de l'action publique

Les participants au forum sur la gouvernance publique ont formulé, le 8 décembre à Brazzaville, plus d'une quarantaine de recommandations à l'endroit des décideurs dont l'élaboration des textes de réorganisation et de fonctionnement des inspections sectorielles afin d'améliorer la performance de l'action publique, le contrôle d'Etat, la qualité du service public et la lutte contre les antivaleurs.

Afin de réformer le contrôle d'Etat et le service public, les participants au forum sur la gouvernance publique ont suggéré le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles du dispositif du contrôle interne à la mise en place de la stratégie nationale du contrôle interne et faire un état des lieux des textes existants en vue de supprimer les sources d'ambiguïté, de superposition et d'omission.

Le forum a recommandé l'élaboration des textes portant réorganisation et fonctionnement des inspections sectorielles et des autres organes de contrôle de l'ordre administratif, le renforcement ainsi que l'amélioration des dispositifs de contrôle interne, etc. L'Etat doit mettre en œuvre l'approche gestion des risques dans l'administration et renforcer et/ou mobiliser le financement approprié pour les activités de contrôle interne.

A l'unanimité, les participants au forum ont voulu que les gestionnaires soient responsabilisés et leur gestion sécurisée, l'audit et le contrôle interne doivent être institutionnalisés en appui à la gestion. Ils ont conseillé d'impliquer ces gestionnaires publics dans la mise en place de mécanismes de contrôle et d'alléger les contrôles existants, de déléguer une partie des activités de contrôle aux opérationnels. En plus, assurer la promotion de l'éthique et de la déontologie administratives auprès des agents publics et assurer la régularité ainsi que l'efficacité

des missions des administrations publiques et l'amélioration des contrôles sur les recettes et appliquer ou réaliser les contrôles financiers sélectifs sur les recettes est nécessaire.

Les assises ont préconisé de développer les missions d'audit de performance et de conformité, d'élargir la couverture géographique des contrôles a posteriori et d'assurer la promotion de la connaissance et de l'application des textes.

Pour garantir la fiabilité et l'intégrité de l'information publique, ils ont recommandé le renforcement et la modernisation du système de gestion ainsi que d'archivage des documents dans les services publics, la publication des rapports et les synthèses des rapports/résultats des missions d'inspection, de contrôle et/ou d'audit sur le site du ministère du contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs.

A l'Etat, il a été recommandé d'harmoniser les méthodes des structures d'audit et de contrôle pour un fonctionnement cohérent du système de gestion des risques. Un corps indépendant des contrôleurs d'Etat assermentés doit être créé, des outils doivent être développés et déployés en vue d'assurer le renforcement des ressources humaines. Un plan de développement des ressources humaines prenant en compte la formation, le recrutement, la répartition équitable du personnel du système du contrôle interne, la motivation, la rétention et la ges-

tion des carrières doit être élaboré et mis en œuvre.

En vue de mettre en place un système intégré du contrôle de l'Etat, le forum a pensé à instituer la pratique du management du risque qui est un facteur d'efficacité dans la gouvernance publique, la mise en œuvre du cadre organisationnel du management des risques. L'Etat doit amener les autres structures et organes de contrôle de l'ordre administratif à exécuter les prescriptions des normes, à mettre en place un comité d'élaboration d'un référentiel ou d'une norme congolaise pour la prise en compte de l'approche par les risques dans l'administration publique et une centrale de données numériques ou plateforme de partage de ressources.

Former le personnel des administrations à la norme ISO 9001:2015

Pour améliorer la qualité du service public, le forum a recommandé d'identifier les administrations publiques et para étatiques en fonction de leurs impacts sur les usagers avant le diagnostic qualité et de le faire au sein des administrations publiques et para étatiques identifiées en fonction de leurs impacts sur les usagers et mettre en place un plan d'action. L'Etat doit former à la norme ISO 9001:2015 le personnel des administrations publiques et para étatiques ainsi qu'identifier le contexte des administrations publiques et para étatiques, les rôles et responsabilité du personnel

ayant un impact sur le système de management de la qualité des administrations publiques.

Le forum a préconisé que soient identifiés les risques et opportunités des administrations publiques et para étatiques ainsi que les supports nécessaires des administrations publiques et para étatiques. De même, il a été suggéré la réalisation des activités des administrations publiques conformément aux lois et règlements applicables, tout comme l'évaluation de leurs performances.

Les assises ont recommandé la prise des décrets d'application de la loi n° 31-2019 du 10 octobre 2019 portant orientation de la performance de l'action publique, la prise en compte des enjeux stratégiques dans les travaux de planification. Il est aussi recommandé de veiller à ce que les tâches et travaux confiés aux administrations publiques répondent aux exigences y relatives et de créer un système d'évaluation et mettre en place un plan de contrôle qualité.

Vulgariser les textes d'encadrement des structures administratives

Pour endiguer les antivaleurs dans l'administration publique, le forum conseille d'organiser des campagnes de sensibilisation aux comportements déviants aux fins de changer les mentalités, de vulgariser les textes qui encadrent le fonctionnement des structures administratives, de promouvoir les bonnes pratiques administratives, de vulgariser les codes de déontologie administrative et d'élaborer la stratégie nationale de lutte contre les antivaleurs, de créer la commission nationale de lutte contre les antivaleurs ainsi que de digitaliser le système financier.

Afin de ne pas remettre en cause l'efficacité de l'action publique et

du rôle de l'Etat, le forum recommande de créer un dispositif de pilotage de contrôle interne au sein de l'administration publique, de fixer les délais raisonnables dans le cadre du traitement et de la délivrance des documents administratifs et d'organiser chaque année des sessions des conseils de discipline.

Le forum a aussi suggéré la création d'un comité interministériel de suivi et évaluation chargé de faire appliquer la loi sur la transparence en ce qui concerne la publication des résultats, de définir des critères d'évaluation du personnel de l'Etat, de renforcer les moyens des structures de gestion de la formation au sein des administrations publiques et d'instaurer une prise en charge systématique pour tous les agents de l'Etat ainsi qu'alléger les délais de traitement dans le processus de recrutement des agents de l'Etat et d'élaborer les outils susceptibles de rendre opérationnelle la gestion axée sur les résultats.

Notons que le forum a été organisé du 5 au 8 décembre sur le thème « Contrôle d'Etat, qualité du service public et lutte contre les antivaleurs : trois outils au service de la performance de l'action publique », avec l'appui de la Banque Mondiale, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet des réformes intégrées du secteur public. Il avait pour objectifs la création d'un cadre de concertation et de consultation de l'ensemble des parties prenantes sur l'état des lieux de la gouvernance publique, la définition de l'approche stratégique et la mise en œuvre d'une démarche participative pour les travaux d'élaboration des politiques nationales du contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de Lutte contre les antivaleurs.

Fortuné Ibara

GOUVERNANCE

La société civile planche sur les droits de l'homme

Pour célébrer le 74^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales a organisé, le 10 décembre, à Brazzaville un séminaire de sensibilisation au rôle que les organisations de la société civile doivent jouer pour la promotion et la défense de ces droits.

« La société civile et les organisations non gouvernementales ont intérêt à travailler de sorte à réduire le creuset toujours saisissant qui sépare encore les nobles principes contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et la réalité sociale », a déclaré Germain Céphas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales.

Il a appelé les acteurs et militants des associations de promotion et de défense des droits de l'homme à plus d'efforts, d'ardeur et de combativité dans cette lutte qui se veut perpé-



Photo de famille des participants au séminaire Adiac

tuelle. Selon Germain Céphas Ewangui, il faut promouvoir le dialogue entre le gouvernement et la société civile comme mé-

canisme permettant à celle-ci de faire entendre sa voix, ses préoccupations dans le but de contribuer à l'amélioration des

comportements, attitudes et pratiques qui doivent être en harmonie avec les prescrits des droits de l'homme.

Par ailleurs, le séminaire de sensibilisation des organisations de la société civile a été ponctué par une communication de Me Modeste Mbossa, vice-président de la sous-commission des droits de l'homme, droits civils et politiques de la Commission nationale des droits de l'homme. Il a éclairé la lanterne des représentants de ces organisations sur la Déclaration universelle y compris la partition qu'ils doivent jouer pour relever les défis qui se posent en la matière. Une séance de questions-réponses s'en est suivie pour lever les zones d'ombre sur la thématique des droits tels qu'appliqués au Congo.

Rominique Makaya

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Initiation aux techniques novatrices de dépistage de l'hémophilie

Un atelier de formation au recyclage sur le dépistage de l'hémophilie et des inhibiteurs dans les formes compliquées et modérées, à l'intention des techniciens biologiques et des médecins venus des hôpitaux de Dolisie, Brazzaville, Pointe-Noire, Nkayi, Owando, Oyo et Mvouti, s'est ouvert le 12 décembre dans la capitale congolaise, sous les auspices du directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose, Alexis Eliras Dokékias.

Organisé par l'association Novo Nordisk Haemophilia Foundation, en collaboration avec le Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso, l'atelier qui va durer trois jours a pour objectif de former, de recycler et de mettre à jour les capacités des biologistes et des techniciens dans le dépistage de l'hémophilie dans sa forme simple et dans ses formes compliquées. Il est l'une de plus qui vise, selon le directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose, Alexis Eliras Dokékias, à « booster les capacités des apprenants dans le diagnostic et la prise en charge de l'hémophilie dans ses différentes formes et, bien sûr, des autres maladies hémorragiques ».

Actuellement, a-t-il annoncé, depuis que le service d'hématologie a été ouvert en 1994, il



Le but du projet est de sensibiliser, de former des gens qui sont déjà formés/Adiac

a été répertorié 128 cas d'hémophilie sévère et malheureusement près de cinq décès. Le professeur d'hématologie pédiatrique, responsable du Centre de traitement et de la prise en charge de l'hémo-

philie au Centre hospitalier et universitaire de Rabat, au Maroc, Mohamed Elkhorrassani, en sa qualité de formateur, a indiqué que l'atelier portera sur tout ce qui a trait à la problématique du dia-

gnostic biologique de l'hémophilie de la maladie hémorragique. Aujourd'hui, a-t-il dit, c'est une maladie rare, mais une maladie qui existe, ajoutant qu'on est un pour dix hémophiles dans une popu-

lation générale. « Donc, le problème c'est que, ce sont des maladies qui sont sous traitées, parce qu'elles sont sous diagnostiquées, ne sont pas connues. C'est un mal génétique et quand on ne connaît pas, on ne fait pas de diagnostic. Donc, ce sont des patients qui saignent, on ne sait pas pourquoi. Ils arrivent en urgence à la suite d'un accident hémorragique. Et de fois ils peuvent décéder, parce qu'ils ne savent pas qu'ils sont hémophiles, que l'hémophilie est une maladie », a fait savoir le Pr Mohamed Elkhorrassani. Il a, entre autres, indiqué que le but du projet c'est d'abord de sensibiliser, de former des gens qui sont déjà formés, pour échanger sur le diagnostic, la partie laboratoire, mais en même temps sur le traitement et la surveillance (...).

Guillaume Ondze

« Booster les capacités des apprenants dans le diagnostic et la prise en charge de l'hémophilie dans ses différentes formes et, bien sûr, des autres maladies hémorragiques »

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Le gouvernement appelle à la masculinité positive

Le gouvernement, par le biais du ministère en charge de la Promotion de la femme, a organisé, le 11 décembre à Brazzaville, une marche populaire pour alerter sur la violation faite aux femmes par les hommes. A cet effet, la ministre de tutelle, Inès Nefer Bertille Ingani, a appelé à la masculinité positive.

Près de mille personnes, femmes et hommes, agents de différents ministères et membres des organisations non gouvernementales, des partis politiques, des associations et confessions religieuses ont participé à la marche citoyenne qui est partie du rond-point CCF à la gare ferroviaire centrale.

Le focus a servi d'occasion au gouvernement pour attirer l'attention de l'opinion sur l'ampleur du phénomène dans le pays, mais aussi de mettre en garde les hommes contre toute violence à l'endroit des femmes afin qu'ils se ressaisissent. Ces violations pour lesquelles le gouvernement combat avec la dernière énergie, comme partout dans le monde, concernent, entre autres, les violences physiques, verbales,



© CanStockPhoto.com - csp12761129

psychologiques, sexuelles, socio-économiques, domestiques, le harcèlement sexuel, les sévices et traitements dégradants.

« Nous voulons, à travers cette marche, montrer au monde que le Congo s'est engagé à prôner la masculinité positive afin que cessent toutes les violences faites aux femmes. Le message essentiel que nous lançons ce jour c'est de demander à l'homme d'être le porte-étendard de la protection de la femme », a souligné Inès Bertille Nefer Ingani.

A travers la même marche citoyenne, le gouvernement a voulu aussi attirer l'attention des hommes sur l'adoption de la loi Mouébara, dans laquelle il a renforcé les mesures de lutte contre le phénomène, mesures répressives qui punissent sévèrement tous les « hommes bourreaux » qui tomberont dans le piège.

La marche citoyenne a connu la participation de la ministre en charge des Petites moyennes entreprises, Jacqueline Lydia Mikolo, de son collègue en charge des Affaires sociales, Irène Cécile Mboukou-Kimbatsa, et celui des Sports, Hugues Nguélonzé.

Firmin Oyé

« Nous voulons, à travers cette marche, montrer au monde que le Congo s'est engagé à prôner la masculinité positive afin que cessent toutes les violences faites aux femmes. Le message essentiel que nous lançons ce jour c'est de demander à l'homme d'être le porte-étendard de la protection de la femme »

ACTION HUMANITAIRE

La Croix-Rouge congolaise autoévalue sa gouvernance

La Croix-Rouge congolaise a tenu le week-end dernier, sous l'autorité de son président, Christian Sédar Ndigna, son Conseil national de gouvernance pour évaluer sa gouvernance interne et réactualiser ses documents fondamentaux.

Les délégués venus de tous les départements du Congo ont participé à la session ordinaire annuelle tenue sur le thème « Leadership, engagement et redevabilité ». En présence de la délégation de la Croix-Rouge française, ils ont fait le point de la gouvernance de la Croix-Rouge congolaise au titre de l'année 2022. Il s'est agi notamment du bilan des actions et activités menées depuis le début de cette année afin de tirer des enseignements nécessaires pour améliorer les performances futures. L'objectif est de faire de la Croix-Rouge congolaise une société performante, capable de remplir loyalement ses missions régaliennes pour le bien des Congolais.

A cet effet, les participants ont adopté le budget de leur organisation au titre de l'année prochaine dont le montant n'a pas été révélé mais qui permettrait à l'institution humanitaire de bien jouer son rôle. Ils ont aussi adopté leurs documents fondamentaux, notamment les statuts et le règlement intérieur sur la base desquels la Croix-Rouge congolaise fonctionne.

F.O.

ACTION DE L'ETAT EN MER

Le secrétariat permanent et l'UE passent en revue les programmes d'appui

Lors de la première rencontre officielle entre le secrétaire permanent de l'Action de l'Etat en mer, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, et l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Giacomo Durazzo le 12 décembre à Brazzaville, les deux personnalités ont planché sur les programmes qui bénéficieront d'un accompagnement de la partie européenne.

Le Congo et l'UE poursuivent les efforts visant à mettre en valeur leur partenariat et l'œuvre déjà amorcée. La partie européenne tient à apporter son appui à la réalisation des missions du secrétariat permanent du comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. « Nous avons passé en revue les programmes d'appui tout en faisant une projection sur l'avenir, notamment l'année 2023 qui sera pleine d'activités en mer et dans les eaux continentales », a déclaré l'ambassadeur de l'UE au sortir de l'échange avec le secrétaire permanent de l'Action de l'Etat en mer. Parmi les projets figurent, entre autres, l'appui à la stratégie de sûreté et de sécurité maritime ; l'appui à la mise en place de la stratégie natio-



Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck et l'ambassadeur de l'UE au Congo DR

nale de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales...

A l'occasion de cet échange, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck a évoqué la ques-

tion de formation qui, selon lui, doit reposer sur un certain nombre de supports.

« Nous avons passé en revue les programmes d'appui tout en faisant une projection sur l'avenir, notamment l'année 2023 qui sera pleine d'activités en mer et dans les eaux continentales »

Ainsi, il a mis à la disposition de l'ambassadeur de l'UE un exemplaire de la revue congolaise de transport et affaires maritimes, laquelle revue existe depuis 2004 et publie les contributions des grands spécialistes du Droit maritime et de la mer. Pour le secrétaire permanent de l'Action de l'Etat en mer, il est question de la muter en revue africaine du domaine qu'il dirige avec le Pr Martin Ndené de l'université de Nantes, en France.

Aussi Giacomo Durazzo a-t-il reçu des mains d'Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck l'exemplaire de l'ouvrage « Pour une marine marchande au service du développement », écrit par son prédécesseur Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, le 14 mars à Paris, en France.

Rominique Makaya

TERRORISME EN AFRIQUE

Jean-Pierre Lacroix lie l'expansion du phénomène à l'exploitation illégale de matières rares

Le sous-secrétaire général des Nations unies pour les opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a cité la découverte des mines fabriquées par des matières rares au Mali dans la fabrication de voitures électriques et de certaines fournitures de technologie numérique.

Jean-Pierre Lacroix s'exprimait à Oran, une ville de l'Ouest algérien, à l'occasion du neuvième forum de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique. Il a appuyé son affirmation par « la récente découverte de mines fabriquées avec des ressources rares au Mali et dans la région du Sahel ». Le sous-secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) a appelé, dans ce sens, à la nécessité d'intensifier le contrôle de ces ressources.

Reçu par le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, il a indiqué que « cette neuvième conférence est très importante pour les Nations unies, compte tenu de la coopération existante entre l'organisation onusienne et l'Union africaine, et l'existence de plusieurs défis auxquels fait face le continent africain et qui préoccupent les Nations unies qu'ils soient liés au développement, au changement climatique ou à la sécurité et à la paix ». Jean-Pierre Lacroix a ajouté : « Les consultations qui ont eu lieu à Oran sont libres et approfondies permettant de tenter d'esquisser des réponses que les Nations unies apporteront à ces défis dans les années à venir », précisant que « les meilleures réponses sont celles formulées dans le cadre de la coopération et des échanges ».

La rencontre entre Ramtane Lamamra et Jean-Pierre Lacroix a porté sur l'évolution de la situation au niveau continental et les perspectives de renforcement de la coopération entre l'Algérie et les Nations unies dans le domaine de la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent africain.

Lors de cette rencontre, il a été notamment mis en exergue les efforts déployés en direction du Mali par l'Algérie, à la tête de la médiation internationale et du fait de sa présidence du Comité chargé du suivi de l'Accord de paix et de réconciliation dans ce pays, issu du processus d'Alger. Intervenant à l'occasion du même forum, le directeur du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme d'Alger, Laalali Driss, a évoqué « l'enregistrement de plus de 1000 attentats terroristes en 2022 dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest », détaillant que « plus d'un millier d'attentats terroristes ont été enregistrés dans ces régions en 2022, avec une moyenne de quatre attentats par jour, et plus de 7 000 victimes, dont la plupart sont des civils. Les données du Centre ont également montré plus de 7 000 attaques terroristes de janvier 2017 à décembre 2021 ».

Noël Ndong



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑

SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AFRIQUE CENTRALE

L'envoyé de l'ONU appelle les États à ouvrir l'espace politique et civique

Le représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) et chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Brenuac), Abdou Abarry, a exhorté les États d'Afrique centrale à ouvrir davantage l'espace politique et civique pour promouvoir une expression pacifique et ordonnée des opinions, et prendre des dispositions en vue de renforcer l'inclusivité, la diversité et la crédibilité des processus politiques.

La poursuite de la transition politique au Tchad, avec le dialogue national inclusif, et la progression du dialogue politique en Centrafricaine figurent parmi les faits durant la période à l'examen, ainsi que le suivi des élections à Sao Tomé-et-Principe et en Angola. Abdou Abarry a dit avoir l'occasion de voir « les deux visages » de l'Afrique centrale : une terre de grands défis mais également de formidables opportunités, notamment en matière de développement économique et social, d'une part, et de consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, d'autre part. Or, la crédibilité des élections est souvent remise en cause par certains acteurs qui contestent la légitimité des dirigeants qui en sont issus, mentionnant d'autres défis liés à la gouvernance et aux droits humains ainsi qu'à la situation sécuritaire. Il a exhorté les autorités à assurer le respect des droits et libertés fondamentaux et d'éviter tout usage disproportionné de la force dans le maintien de l'ordre public.

La rivalité pour l'accès aux



Abdou Abarry, représentant spécial du secrétaire général ONU/DR

ressources naturelles continue d'être l'une des causes des violences intercommunautaires qui ne cessent de croître en nombre et en intensité dans certains pays de la région et dont se servent des groupes armés, souligne le représentant spécial. Il a appelé à maintenir la pression militaire sur ces groupes dans le cadre de la Force mixte multinationale, appelant les partenaires à apporter un appui aux efforts en cours ainsi qu'à la mise en

œuvre de la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise.

Observations des élections

Le président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, Gilberto da Piedade Verissimo, a indiqué que celle-ci avait déployé des missions internationales d'observation lors des élec-

tions au Congo, en Angola, à Sao Tomé-et-Principe ainsi qu'en Guinée équatoriale, afin de s'assurer de leur conformité aux normes internationales. Il a mis en garde contre l'émergence d'une crise politique et sécuritaire à Sao Tomé-et-Principe, avec l'attaque contre une caserne militaire et des traitements cruels infligés aux détenus, estimant que les défis actuels offrent l'opportunité de « repenser, réimaginer et recréer » les relations de

coopération en Afrique centrale. Au moment où les organisations sous-régionales œuvrent à déployer une force régionale dans l'est de la République démocratique du Congo, da Piedade Verissimo a jugé opportun que l'ONU engage une réflexion profonde sur l'adéquation de ses missions de maintien de la paix aux théâtres de conflit contemporains, y compris en République centrafricaine où la Minusca fait face à des défis similaires.

Autre source de préoccupation, la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, pays pourtant pilier de l'intégration économique en Afrique centrale aux yeux d'Abdou Abarry, a été mise en exergue par les membres du Conseil. Une réduction de l'espace politique et une montée de la violence politique ont été observées dans ces régions, où des groupes armés séparatistes ont revendiqué des attaques dans lesquelles ont été tués plusieurs hauts responsables gouvernementaux et hommes politiques locaux.

Noël Ndong

COVID-19

L'Afrique renforce son système de santé

« Forts de l'expérience acquise dans la lutte contre la pandémie de covid-19, les pays africains renforcent leurs systèmes de santé pour se préparer à la prochaine crise sanitaire », a déclaré, le 8 décembre, la directrice Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Matshidiso Moeti, lors d'une conférence de presse en ligne.

La directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique a expliqué qu'au début de la pandémie de covid-19, en 2020, certains des cinquante-quatre pays de ce continent de 1,3 milliard d'habitants ne disposaient pas d'installations ou du personnel de santé qualifié nécessaires pour répondre

de manière adéquate à la crise sanitaire. D'autres avaient du mal à mettre en place des salles d'isolement et des unités de soins intensifs.

Cependant, au cours des trois dernières années, les pays africains ont augmenté leurs investissements dans les infrastructures de santé dans la course contre la pandémie, avec le soutien des donateurs mondiaux, a-t-elle ajouté. « L'avenir, aussi difficile qu'il ait été ces deux dernières années, nous trouvera dans une bien meilleure situation en termes de stratégies, d'investissements et de capacités à faire face aux menaces de santé publique », a conclu Matshidiso Moeti.

Yvette Reine Nzaba



ETATS-UNIS /AFRIQUE

Les relations entre les deux parties en voie d'être reconfigurées

En prélude au deuxième sommet Etats-Unis /Afrique qui se tient du 13 au 15 décembre à Washington, deux hauts responsables de la politique africaine des Etats-Unis, Molly Phee et Judd Devermont, ont animé une conférence digitale.

En organisant le sommet entre les Etats-Unis et l'Afrique, l'objectif est de « reconfigurer » les relations entre les deux continents « pour être vraiment à même de relever certains défis très chers aux populations », a affirmé la secrétaire d'Etat adjointe du Bureau des affaires africaines du département d'Etat des Etats-Unis, Molly Phee. Selon le directeur principal du Conseil national de sécurité pour les affaires africaines, Judd Devermont, les Etats-Unis sont un bon partenaire pour l'Afrique. « Nous sommes une puissance mondiale. Nous pouvons avoir des voix fortes pour défendre certains des thèmes dont nous parlerons au sommet. Nous souhaitons donc nous assurer que nous nous alignons sur la vision des Africains pour leur avenir et pour leur continent », selon Molly Phee. Au terme de ce sommet, elle aimerait que

« les Africains puissent ressentir que le partenariat des Etats-Unis avec l'Afrique apporte des changements concrets dans leur quotidien en matière de santé, de sécurité, de sécurité alimentaire et d'autre part des opportunités d'investissement et de commerce plus nombreuses ».

D'importantes questions au cœur des débats

Ce sommet se concentrera autour de trois thématiques clés que sont la démocratie, la gouvernance et la sécurité. « La première journée, nous allons écouter des

voix de la société civile et les jeunes dirigeants autour de ces thématiques. Ensuite nous aurons une session présidée par des représentants des Etats-Unis sur la gouvernance, la sécurité et la démocratie. Nous parlerons par la suite des aspirations de l'Afrique », a détaillé, pour sa part, Judd Devermont. S'agissant des priorités africaines, a-t-il expliqué, un important discours du président américain, Joe Biden, est attendu. « Nous attendons qu'au cours de ces trois jours, avec les interactions du président et d'autres secrétaires d'Etat,

ces différents sujets soient discutés de fond en comble. Nous parlerons avec les dirigeants africains de ce que nous pouvons faire ensemble pour approfondir la démocratie sur le continent, et répondre aux défis en matière de sécurité », a indiqué, par ailleurs, Judd Devermont.

Les questions de démocratie en Afrique, une préoccupation

Les Etats-Unis sont « préoccupés par le recul démocratique en Afrique », avec notamment des coups d'Etat au Mali, en Guinée et au Burkina Faso. Surtout que, détaille

Judd Devermont, « la demande en matière de démocratie en Afrique est beaucoup plus élevée que dans toute autre région. Elle est d'environ de l'ordre de 70% ». « En partenariat avec la Cédéao, l'Union africaine, la société civile et les autres institutions, nous discuterons au sommet de la manière dont nous pouvons nous y prendre pour faire plus et nous assurer que les pays qui ont connu des coups d'Etat retrouvent la voie de la démocratie » a-t-il poursuivi. Les Etats-Unis feront tout ce qui est possible dans ce partenariat, pour « progresser vers une transition démocratique dans ces pays » et toutes les idées ainsi que des propositions seront les bienvenues. « Nous comptons travailler avec toutes les composantes de la société africaine pour nous assurer que la démocratie revienne », a-t-il conclu.

Noël Ndong

« Les Africains puissent ressentir que le partenariat des Etats-Unis avec l'Afrique apporte des changements concrets dans leur quotidien en matière de santé, de sécurité, de sécurité alimentaire et d'autre part des opportunités d'investissement et de commerce plus nombreuses »

NÉCROLOGIE



Les familles Balimba, Pongault et Potard Mohoussa ont la profonde douleur de porter à la connaissance de tous les membres des familles respectives, des amis et connaissances et les collègues des Dépêches de Brazzaville du décès de leur fils et neveu Bienvenu Balimba, survenu le vendredi 2 décembre 2022 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n° 79 de la rue Likouala à Poto-Poto (Arrêt de bus la Mucodec de l'avenue de France). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM
GEORGES MABONA
7 Avril 1937 - 5 Novembre 2022



Afin de commémorer religieusement les « 40 jours » de son rappel à Dieu, des messes seront célébrées pour le repos de son âme

 **Brazzaville,**
en la Basilique Sainte-Anne du Congo
Mercredi 14 décembre 2022 à 14h00
Messe d'action de grâce

 **Pointe-Noire,**
en la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption
Samedi 17 décembre 2022 à 9h30
Messe d'action de grâce

Vous y êtes aimablement conviés



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Félix Tshisekedi confirme la tenue des élections en 2023

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a prononcé, le 10 décembre, au Palais du peuple son discours sur l'état de la Nation, conformément aux prescrits de l'article 77 de la Constitution qui stipule : « Il prononce, une fois l'an, devant l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en congrès, un discours sur l'état de la nation. »

L'exercice oratoire est un devoir de redevabilité du chef de l'État envers son peuple à qui il s'adresse à travers les deux chambres du Parlement réunies en congrès, en présence de toutes les forces vives de la nation et des membres du corps diplomatique accrédités dans le pays.

Félix Tshisekedi, dans son discours bilan, a passé en revue tous les secteurs de la vie nationale, notamment les efforts pour la restauration de la paix et la sécurité, le renforcement de l'autorité de l'État, l'éducation, la lutte contre la corruption, la promotion de la femme, la couverture santé universelle, l'entrepreneuriat des jeunes, l'économie, la mobilisation des recettes publiques, les élections, le rajeunissement de l'administration publique. « Force est de constater que la situation va nettement mieux et que nous sommes en droit d'espérer pour 2023 - année principalement électorale - que les indicateurs qui sont au vert iront en s'améliorant », a déclaré le président de la République, qui s'est félicité de l'équilibre économique dont jouit actuellement le pays. « Notre économie affiche une résilience face aux chocs exogènes liés notamment au conflit russo-ukrainien », a-t-il indiqué, tout en saluant les efforts entrepris dans le cadre de la lutte contre la corruption à travers les mécanismes de vérification, de contrôle et de surveillance dans les secteurs concernés.

Rappelant les circonstances qui prévalent dans le pays lors de la tenue de ce grand oral, il a demandé à l'assistance d'observer un moment de recueillement en mémoire des compatriotes décédés et déplacés de leur milieu de vie, suite à l'agression lâche perpétrée par le Rwanda sur le territoire national via le M23 qu'il ne cesse de décrier, déplorant l'indifférence de la communauté internationale face à cette tragédie humanitaire. Pour Félix Tshisekedi, il n'y a plus à se voiler la face. La

République démocratique du Congo est bel et bien victime de l'agression du Rwanda. (...) « Notre pays fait l'objet d'une agression lâche par le Rwanda, sous couvert du mouvement terroriste du M23 - avec pour conséquence directe un drame humanitaire qui expose des millions de nos compatriotes à une situation d'errance et de précarité », a-t-il déclaré, avant d'inviter ses compatriotes à vivre cette situation de manière stoïque tout en maintenant la flamme de l'espoir. « Ce que nous endurons présentement n'est qu'une épreuve qui ne doit nullement nous affecter. Soyez rassurés que nous allons la surmonter la tête haute », a-t-il dit.



Félix Tshisekedi s'adressant au congrès

République démocratique du Congo est bel et bien victime de l'agression du Rwanda. (...) « Notre pays fait l'objet d'une agression lâche par le Rwanda, sous couvert du mouvement terroriste du M23 - avec pour conséquence directe un drame humanitaire qui expose des millions de nos compatriotes à une situation

d'errance et de précarité », a-t-il déclaré, avant d'inviter ses compatriotes à vivre cette situation de manière stoïque tout en maintenant la flamme de l'espoir. « Ce que nous endurons présentement n'est qu'une épreuve qui ne doit nullement nous affecter. Soyez rassurés que nous allons la surmonter la tête haute », a-t-il dit.

Attendu sur le volet électoral, le chef de l'État a rassuré les esprits quant à la tenue des élections générales en 2023, et particulièrement le scrutin présidentiel. « L'année 2023 sera essentiellement électorale, avec l'organisation de scrutins multiples et à tous les niveaux, sur la base du calendrier publié par la Commission électorale nationale indépendante, le 26 novembre 2022 », a-t-il confirmé. Dans la foulée, il a lancé un appel solennel à toutes les parties prenantes pour s'impliquer, de manière active, positive et constructive, dans ce processus électoral. Parlant de la distribution de la justice, il a insisté, d'une part, « sur le renforcement de la sanction contre les magistrats véreux qui n'ont ni vocation ni conviction pour l'idéal de la justice » et, d'autre part, « sur l'observance rigoureuse des critères légaux dans le choix des animateurs de la justice ».

Alain Diasso

TRANSPORT POUR ÉTUDIANTS

Arrivée à Kinshasa de cent vingt bus Trans-Academia

Les cent vingt bus munis des pièces de rechange toutes neuves sur les six cents commandés de la Chine par le ministère des Transports sont arrivés le week-end dernier par la cité frontalière de Lufu, dans la province du Kongo central, via le port angolais de Lobito. Ils ont été réceptionnés à Kinshasa par le ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement, Chérubin Okende.

L'arrivée de ces bus vient ainsi résoudre les problèmes de mobilité des étudiants comme l'avait promis le président de la République, Félix Tshisekedi, lors de sa visite à l'Université pédagogique nationale, le 5 mai 2021. Leur dédouanement a été effectué par le cabinet du ministre des Transports, accompagné de la cellule de passation de marchés publics ainsi que des partenaires chinois, fournisseurs de ces bus pimpant neufs et climatisés pour le grand bonheur des étudiants congolais.

Dans le cadre du service après-vente, neuf bus tombés en panne du fait de la mauvaise conduite ont été pris en charge par les Chinois venus avec les ingénieurs qui ont participé à la fabrication des bus pour assurer le suivi de Lufu à Kinshasa. Après check in et ravitaillement en carburant, ces engins ont pris la route pour Kinshasa... Le long du parcours, la population n'a cessé de les ovationner.



La mobilité des étudiants va désormais être facilitée par les bus qui leur sont dédiés/DR

Du boulevard du 30-juin, le ministre a embarqué à bord d'un de ces bus pour le lieu de l'entreposage momentané. A en croire Chérubin Okende, ces engins

sont une véritable preuve de la réalisation des promesses du chef de l'État... C'est au Palais du peuple, où Félix Tshisekedi avait lancé Trans-Academia,

que les bus ont été conduits pour y être stockés avant de rejoindre le dépôt définitif.

Le ministre des Transports s'est entretenu ensuite avec les

conducteurs et les techniciens venus de Transco, eux qui ont fait preuve de patriotisme et d'abnégation malgré les appels au sabotage de ces bus lancés depuis Kinshasa par ceux qui combattent les actions du chef de l'État. Dans les prochains jours, les bus vont être remis officiellement au comité de gestion de Trans-Academia par le Premier ministre, autorité approbatrice, ou par le ministre des Transports.

Notons que la firme chinoise Ankai va construire les hangars d'entretien pour ces bus urbains. En outre, comme le prévoit le contrat avec le ministère des Transports, Ankai va installer une unité de production des bus made in République démocratique du Congo à la zone économique spéciale de Maluku. Le matériel est déjà rassemblé dans des conteneurs se trouvant actuellement au port de Matadi.

Blandine Lusimana

Ankai va installer une unité de production des bus made in République démocratique du Congo à la zone économique spéciale de Maluku. Le matériel est déjà rassemblé dans des conteneurs se trouvant actuellement au port de Matadi.

LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ DES ACTES DE CORRUPTION

L'Agopa-DH appelle à la promotion de l'intégrité

L'Agence pour la gouvernance participative et droits humains (Agopa-DH) a déploré la persistance de l'impunité des actes et pratiques de corruption dans les différents secteurs de la vie publique en République démocratique du Congo (RDC), malgré l'engagement pris par le chef de l'Etat de lutter contre ce fléau.

L'Agopa-DH a fait savoir, dans un communiqué publié le 9 décembre en marge de la Journée mondiale de lutte contre la corruption, qu'à la suite de la volonté affichée par le chef de l'Etat de lutter contre ce fléau, l'Inspection générale des finances (IGF) a été réhabilitée et l'Agence de prévention et de lutte contre la corruption (APLC) a été mise en place à la présidence de la République.

A l'instar de plusieurs observateurs, Agopa-DH salue les efforts entrepris par l'IGF avec ses patrouilles financières effectuées dans certaines entreprises et administrations publiques, sanctionnées des résultats encourageants et appréciés par l'opinion publique congolaise. « Au nombre de ces résultats, on peut noter les performances dans la mobilisation des recettes fiscales et parafiscales, la transmission de plusieurs dossiers des présumés actes de corruption et détournements des deniers publics au Parquet général près la Cour de cassation », a souligné cette organisation.

Cependant, fait-elle constater, ce travail appréciable de l'IGF n'est pas, dans la majorité des cas, sui-



Des magistrats congolais/DR

vi de l'ouverture des poursuites judiciaires transparentes pour sanctionner les présumés auteurs des actes de corruption afin d'assurer le recouvrement judiciaire de l'argent perdu par le Trésor public. Elle indique qu'il en est de même des dénonciations par des lanceurs d'alertes des actes de corruption non suivis de l'ouverture d'enquêtes et ou d'instruction judiciaire par des autorités compétentes. « Ce sont au contraire les lanceurs d'alertes qui font souvent objet des poursuites ju-

diciaires en RDC pour les faits de leurs dénonciations. Les quelques rares procès organisés n'ont pas abouti à la récupération des sommes détournées », a regretté cette organisation.

L'attitude démobilisatrice de la justice

Pour Agopa-DH, en effet, l'opinion, qui est souvent tenue informée de la transmission des dossiers de corruption au procureur général de la République près la Cour de cassation par l'IGF, n'accède pas

à l'information sur le sort réservé aux différents dossiers ainsi que l'issue de l'instruction ouverte. Cette attitude de la justice congolaise, pense-t-elle, démobilise les citoyens à s'engager dans la lutte contre la corruption dans le pays et prive les victimes d'actes de corruption de se constituer parties civiles pour obtenir des réparations éventuelles.

Face à ces réalités et en marge de la journée dédiée à la célébration de la lutte contre la corruption à travers le monde, Agopa-DH es-

time qu'il était judicieux d'interpeller l'appareil judiciaire congolais pour bien remplir sa mission. Elle l'exhorte à « mettre fin à l'impunité des actes de corruption par la promotion de l'intégrité ».

Cette organisation recommande au Conseil supérieur de la magistrature de prendre des mesures qui s'imposent pour promouvoir l'intégrité et la transparence de l'appareil judiciaire congolais dans la répression des actes de corruption, conformément aux dispositions de l'article 11 de la Convention des Nations unies contre la corruption. L'association attend également de cette structure l'organisation des cellules de communication en matière de lutte contre la corruption au niveau des offices de parquet et de juridiction, pour informer l'opinion des issues des instructions, poursuites et recouvrement en matière de lutte contre la corruption, selon les dispositions de l'article 10 de la même convention ; de former un corps des magistrats spécialisés dans la répression des actes de corruption ; et de renforcer la collaboration avec la société civile dans la répression de ces actes.

Lucien Dianzenza

VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

Gentiny Ngobila réitère sa décision sur le contrôle de la carte de résidence

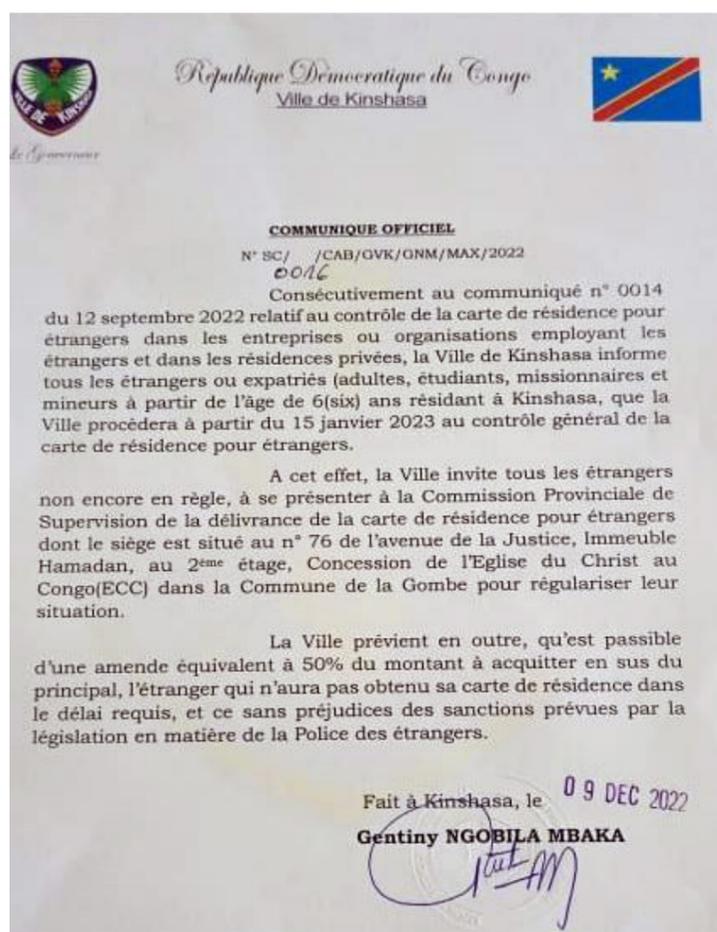
Le gouverneur de la capitale congolaise a fixé le début de l'opération au 15 janvier 2023, appelant tous les étrangers qui y vivent à se conformer à cette exigence.

« La ville informe tous les étrangers ou expatriés (adultes, étudiants, missionnaires et mineurs à partir de l'âge de 6 ans) résidant à Kinshasa qu'elle procédera, à partir du 15 janvier 2023, au contrôle général de la carte de résidence pour étrangers », a indiqué l'Hôtel de ville de Kinshasa dans un communiqué signé le 9 décembre par le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka. Cette décision serait consécutive au communiqué n° 0014 du 12 septembre 2021 relatif au contrôle sus-indiqué dans les entreprises ou organisations employant les étrangers et dans les résidences privées.

Une amende pour les récalcitrants

Pour se conformer à cette exigence, la ville de Kinshasa appelle, par conséquent,

tous les étrangers non encore en règle à se présenter à la Commission provinciale de la délivrance de la carte de résidence. Cette dernière a son siège au deuxième étage de l'immeuble Hamadan, situé dans la concession de l'Eglise du Christ au Congo, au n° 76 de l'avenue de la Justice, dans la commune de la Gombe. L'Hôtel de ville menace de sanction tout étranger qui n'aura pas obtenu sa carte de résidence dans le délai requis. « La ville prévient, en outre, qu'est passible d'une amende équivalente à 50 % du montant à acquitter en sus du principal, l'étranger qui n'aura pas obtenu sa carte de résidence dans le délai requis et ce, sans préjudice des sanctions prévues par la législation en matière de la police des étrangers », a prévenu le communiqué.

**Une violation de la Constitution congolaise**

Réagissant le 11 décembre à cette décision du gouvernement de la ville, le président de la Fondation Bill-Clinton pour la paix, Emmanuel Adu Cole, a indiqué que cette démarche est une violation de la Constitution et de la loi de la République démocratique du Congo. Ce défenseur des droits de l'homme appuie sa réplique sur les articles 202 et 27 de la Constitution congolaise du 18 février 2006 qui lui font penser que « la demande de l'obtention de la carte de résidence pour les étrangers relève de la compétence du ministère de l'Intérieur et non de la ville ». Il a exhorté le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka au respect de la loi fondamentale congolaise.

Lucien Dianzenza

DÉCÈS DE TSHALA MUANA

Mokobe regrette la perte d'une icône

La musique congolaise, comme l'a souligné le rappeur et acteur français d'origine malienne dans un post matinal sur Facebook, le samedi 10 décembre, quelques heures après l'annonce de cette disparition, a perdu une de ses grandes perles.

Elle a tiré sa révérence aux petites heures au centre hospitalier Initiative Plus Chip, à la suite d'un malaise, précise radiokapi.net après confirmation de ses proches. Depuis, Kinshasa est sous le choc. Après l'annonce cette matinée de la disparition, à 64 ans, de l'artiste culte qui, désormais, fait partie des légendes qui ont façonné un brin de l'histoire de la musique congolaise, les messages de compassion fusent de partout et désormais plusieurs de ses photos apparaissent sur de nombreux profils sur les réseaux sociaux. De son côté, Mokobe a voulu rappeler au bon souvenir du continent la mémoire de notre Mamu nationale, un nom qu'elle portait avec fierté et qui marquait l'affection que lui portaient ses nombreux fans et l'ensemble des mélomanes du pays.

À la Reine du mutuashi, un autre surnom qui décrivait si bien la caractéristique de cette « icône de la musique congolaise », comme l'a souligné le rappeur, on doit en effet certains classiques qui ont conquis tout le continent. Pour sa part, il a cité Lwa Touye, Karibu yangu et Nasi nabali, à savoir que le premier et le troisième sortis dans l'album Soukous siren en 1991, qui l'avaient propulsée sur plusieurs scènes africaines et du monde alors que



Tshala Muana en afro, juste derrière Myriam Makeba posant à côté du feu président Thomas Sankara debout devant Nayanka Bell

Kinshasa apprenait à la connaître à la suite de ces échos d'ailleurs. L'on comprend ici que Mokobe se montre reconnaissant envers l'illustre disparue, s'exprimant ainsi : « *Merci pour tes œuvres artistiques, merci d'avoir fait parler le Congo, l'Afrique à travers ta musique* ». Il n'a pas fallu bien longtemps pour que la reine du mu-

« Merci pour tes œuvres artistiques, merci d'avoir fait parler le Congo, l'Afrique à travers ta musique »

tuashi acquière une remarquable notoriété dans la sphère musicale nationale, soit donc à juste titre reconnue en RDC, sa patrie. Notons que son plus grand mérite est d'avoir osé sortir des sentiers battus, la rumba, pour proposer au monde le mutuashi. Danse et genre musical qui tire ses origines dans la musique traditionnelle des Baluba

des Kasai dont elle est issue. Du reste, au plus fort de son succès, Elisabeth Tshala Muana Muidikayi avait reçu la reconnaissance des siens qui l'ont effectivement introduit pour avoir donné cet aura particulier à ses valeurs ancestrales.

Malu, le tube des tubes

Au début de la décennie suivante, dans les années 2000, Tshala Muana délivre à la chanson congolaise un de ses gros tubes, le tube des tubes, Malu. Sorti en 2004, c'est indéniable, cet air aux sonorités luba est tenu pour l'un des morceaux incontournables des mariages kinois. Comme Malu, il n'y en a pas des masses ! En sus donc de « *sa rumba mélangée à la tradition Luba* », renchérit Mokobe, « *on se souviendra de son engagement pour la cause nationale et africaine* ». Et pour preuve, il a à côté de son post affiché une photo d'elle posant derrière Miriam Makeba et Thomas Sankara... Et qui plus est, parlant de ses titres Lwa Touye, Karibu yangu et Nasi nabali, il loue le fait qu'ils ont été porteurs des « *leçons morales et d'éthique* ». En conclusion, le rappeur joint sa voix à celle de tous les mélomanes peinés : « *Repose en paix Maman Tshala Muana, la Reine du mutuashi* ».

Nioni Masela

PRIX DES CONGOLAIS DE LILLE

Ulrich Keteur honoré

Le journaliste Ulrich Keteur Kodila, dit Keteur, succède à l'artiste Princess Lover, récipiendaire du Prix d'honneur distinguant, pour la quatrième fois, une personnalité ayant marqué la communauté congolaise de Lille.

Dans le cadre de la structuration de la diaspora en France, les Congolais de Lille multiplient les activités relatives au maintien des liens entre la France, le pays d'accueil, et le Congo, le pays d'origine. De ce fait, Prince Malela et son association Les Congolais de Lille ont mis en place une distinction à l'adresse de la communauté venue des deux Congo.

Pour le cru 2022, le choix s'est porté sur Keteur, promoteur de la diaspora. Depuis une vingtaine d'années, d'une manière constante, cet homme de médias a fait montre de son engagement auprès des Congolais en général, plus particulièrement ceux de Lille, en multipliant des reportages sur leurs activités, leurs initiatives et leurs différents parcours.

Un travail de promotion ayant permis la visibilité et l'installation de synergies entre des hommes et des femmes œuvrant à la double implication d'être à la fois d'un « ici », où ils vivent au quotidien, et d'un « là-bas », au développement duquel ils participent. « C'est le « en même temps » à la congolaise », confie un observateur de la diaspora.

À l'égard de cette communauté congolaise, Keteur a fait la promotion de « l'Afro Jag Inter », un des lieux de retrouvailles congolais dirigé par le producteur Olivier Doumou, co-initiateur du projet humanitaire et événementiel « Brazza j'y crois ». En 2014, c'était également lui qui avait relayé les festivités de l'événement phare sur la culture Afro organisé par Prince Malela et ayant réuni de nombreux Congolais et amis du Congo. Cette année, il a participé sur place, en partant réaliser un reportage à Lille lors de l'hommage rendu à Maurice Claude Malela-Soba, ancien homme politique congolais.

Ulrich Keteur, issu du moule de « DRTV » au Congo, continue ses activités journalistiques sur la toile avec des émissions telles que « Paris en digital » ou « Diaspora Mag 5 ». Il officie en tant que maître de cérémonie lors de différents événements de la diaspora.

Le lauréat a reçu son prix le 11 décembre, à Savigny le Temple, en présence de plusieurs personnalités, artistes et amis des deux Congo.

Marie Alfred Ngoma



FINALE DU CONCOURS «RUMBA NA BILENGUE»

Six jeunes talents retenus

Sur douze jeunes talents congolais mis sur scène pour la demi-finale du concours « Rumba na bilengue », le 10 décembre à la Maison russe, six ont été sélectionnés pour la finale qui aura lieu le 20 décembre, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

La première édition du concours « Rumba na bilengue » vise à vulgariser la rumba congolaise dans les milieux scolaires et à dénicher les nouveaux talents. Ce concours connaît la participation de deux danseurs professionnels russes, André et Olecha, venus droit du théâtre académique de Sébastopol de Vadim, pour le partage d'expérience entre le Congo et la Russie. Ils ont ébloui le public par le concert d'interprétation de danses russe, latino-américaine, classique y compris celles qui sont inscrites au programme sportif des danses, de la salsa, de la samba. Ces derniers découvrent l'Afrique et ont également exécuté des pas de rumba. Ce concours est organisé par la Maison russe en collaboration avec l'Unesco, le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs ainsi que différents partenaires. Deux passages ont permis à chaque candidat ou candidate d'interpréter des chansons rumba des différents artistes des deux Congo. Remerciant la directrice de la Maison russe et félicitant les candidats, le musicien Kosmos Moutouari a prodigué des conseils aux jeunes artistes. « On peut vivre de la musique, c'est un métier, beaucoup de gens croient que les musiciens sont des voyous. La musique peut nourrir votre famille, c'est un don de Dieu, n'est pas musicien celui qui le veut. C'est



Les candidats exécutant des pas de danse avec le groupe Super Nkolo Mboka/Adiac

l'art qui m'a donné une famille, c'est à partir de mon art que je la fais vivre. Vous aussi vivez dans le sacrifice parce qu'on ne peut rien avoir sans sacrifice. Ne tremblez pas, essayez de vaincre le stress », a-t-il indiqué.

Les jeunes se sont exprimés sans frayer devant la ministre de l'Industrie culturelle, artistique, touristique et des Loisirs, Lydie Pongault; les conseillers du chef de l'Etat; des promoteurs de musique et députés; des artistes; du doyen de la rumba, Kosmos Moutouari; de la directrice du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa; et bien d'autres. Durant une semaine, les parti-

cipants ont bénéficié de l'encadrement artistique de Johnson philosophe, patron du groupe Super Nkolo Mboka, et de l'accompagnement de cet orchestre. Cependant, la seconde partie est réservée à l'artiste légendaire Kosmos Moutouari et les Bantous de la capitale qui vont accompagner les six jeunes talents à la finale. Kosmos Moutouari et Johnson Philosophe font partie des membres du jury. Les six jeunes ont respecté les critères de sélection, notamment le gestuel, la diction, la créativité, le respect des paroles et de la mélodie, le respect de la tonalité, l'occupation scénique. La jeune fille Mirta Joliveth Mayindou a occupé la première

place après avoir séduit le public. C'est une artiste en devenir qui a commencé à jouer à la guitare à l'âge de 5 ans. « Je suis très contente d'avoir surpassé cette phase, nous étions douze et on est resté six, ce n'était pas facile, j'ai pu surmonter cela et je vais en finale, je suis super contente. Je vais encore me préparer garder ma place. Pour ceux qui ne sont pas sélectionnés, je les conseille juste d'avoir du courage pour persévérer », a-t-elle indiqué. Pour la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova, « La rumba est un héritage du Congo qu'il faut sauvegarder en portant cette succession des générations. D'où l'orga-

nisation de ce concours avec l'apport des artistes russes que nous avons invité pour le brassage culturel entre les deux pays. Ces artistes vont donner les cours ici pour les artistes, aujourd'hui ils vont apprendre comment danser la rumba congolaise, cette expérience qu'ils vont apporter en Russie et l'avoir pendant le forum qui aura lieu en juillet 2023, à Strasbourg, où on aura la semaine croisée entre le Congo et la Russie ».

Johnson philosophe, l'un des membres du jury, a exprimé sa satisfaction. « C'est une première. Nous n'avons pas eu ce genre d'encadrement, cela permet à la rumba de se pérenniser. On croirait qu'aujourd'hui les jeunes pouvaient plus s'intéresser à la musique urbaine mais c'est le contraire, ils ont interprété à leur choix les chansons rumba, l'orchestre Nkolo Mboka les a aidés. Nous avons la chance que la rumba soit inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco, c'est une bénédiction pour le Congo », s'est-il réjoui. Rappelons que la phase du casting de ce concours s'est déroulée le 3 décembre et les candidats sont âgés entre 15 et 25 ans. Le vainqueur de la compétition bénéficiera de la production d'un morceau de rumba, de la promotion et du tournage d'un clip par la Maison russe.

Rosalie Bindika

DROITS DE L'HOMME

Le CAD sensibilise les Congolais par un concert de Slam

Le Centre d'action pour le développement (CAD) a célébré, le 10 décembre, aux ateliers Slam la Journée internationale des droits de l'homme, autour d'un concert qui a permis aux participants de découvrir sa quintessence.

Durant le déroulement du concert, tous les textes clamés ont déploré les différentes formes de violations des droits de l'homme. Comme ils savent le faire, les artistes retenus pour la circonstance (Fann Attiki, Hardy Style, Master Ciel et Guer2Mo) ont tenu le public en haleine, à travers la profondeur de leurs textes. Ces «Voix des sans voix » ont peint les injustices que rencontrent certains citoyens. Devant un public émouvant et interactif, ils ont plaidé, en français et en langues locales, pour le respect des droits de l'homme, véhiculant, par la même occasion, un message d'unité afin de faire taire la discrimination dans toutes ses formes.

Pour sa part, le directeur exécutif du CAD, Trésor Nzi-

la, a retracé l'historique de la date de la déclaration universelle des droits de l'homme et de son contenu. Selon lui, l'art n'est ni un amusement ni un divertissement mais une forme de sensibilisation. « Nous pensons que l'art est une nouvelle forme de sensibilisation et de plaidoyer; voilà pourquoi nous continuons à associer les artistes dans nos actions. J'espère que les textes qui sont déclamés ce soir vont tenter de résoudre certains problèmes. La question des droits humains demeure préoccupante. On ne gouverne pas un peuple par défis », a indiqué Trésor Nzila. Créé le 27 février 2021 à Brazzaville, le CAD est une organisation non gouvernementale établie en République du Congo, non violente et sans



L'un des artistes sur scène/Adiac

but lucratif, indépendante de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Il vise, entre autres, la promotion, la valorisation et appuie le développement socioécono-

mique. Notons que la Journée des droits de l'homme est célébrée par la communauté internationale chaque année, le 10 décembre, en souvenir du jour où, en 1948, l'Assemblée générale de l'Organisation des

Nations unies a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette journée a été célébrée sur le thème « Dignité, liberté et justice pour tous ».

Rude Ngoma

TOURISME

Lydie Pongault pour la promotion du tourisme local

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a récemment pris part à la conférence mondiale du tourisme à Kota Kinabalu (Sabah) en Malaisie. Elle a rencontré la secrétaire générale malaisienne, ministre du Tourisme, des Arts et de la Culture, Datuk Hajah Saraya Arbi, qui a évoqué la perspective d'une fructueuse coopération dans le domaine du tourisme avec le Congo.

L'opportunité qui s'offre aux deux pays permettra d'entamer un processus d'une collaboration plus élargie dans le secteur du tourisme, prioritaire dans la politique nationale du Congo. La conférence qui s'est tenue sur le thème « Le tourisme réinventé » était un moment de réflexion sur le futur, les challenges et les défis du tourisme qui détermineront sa résilience contre de potentielles crises majeures.

Même si le processus de développement du tourisme n'est qu'à ses débuts au Congo, la ministre a relevé que sa participation à cette conférence mondiale lui a permis de découvrir les potentialités de la Malaisie en matière touristique et d'envisager avec ce pays une collaboration visant à promouvoir la destination Congo. Elle a



Lydie Pongault lors de la conférence mondiale du tourisme à Kota Kinabalu (Sabah) en Malaisie/Adiac

saisi cette occasion pour indiquer tout l'intérêt qu'elle accorde à la plateforme touristique mondiale et sa satisfaction de l'attention particulière que l'Organisation mondiale du tourisme et le gouvernement malaisien ont eu à l'égard du Congo en l'in-

visant à cette conférence. Par ailleurs, les débats portés sur la promotion du tourisme local, l'éveil de la tension sur la culture du terroir et la réduction au maximum de l'impact négatif du tourisme sur l'environnement ont mis en lumière les mécanismes et la

stratégie qui peuvent contribuer au développement du tourisme dans un pays. Il est à noter qu'une forte collaboration entre l'Etat, les collectivités locales et le secteur privé, une politique de formation aux métiers touristiques implémentée dans le

système éducatif national, avec des spécialisations pour former les employés et les experts locaux en la matière, permet de bâtir une politique touristique durable.

Aussi l'apport des nouvelles technologies apparaît-il comme une condition essentielle dans le succès d'une destination touristique. L'information appropriée sur le pays de destination, les produits touristiques disponibles, les facilités d'accès aux pays et aux zones touristiques, les facilités administratives en ligne, comme le visa électronique, et l'existence des mécanismes de sécurité garantissant la sûreté des touristes font partie des mesures qui permettent à long terme de soutenir durablement l'activité touristique dans un pays.

Les Dépêches de Brazzaville



EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires fables de la France ex-colonies de la poésie postcoloniale, je réside dans les mots droits, des mots chevillés qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays et appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

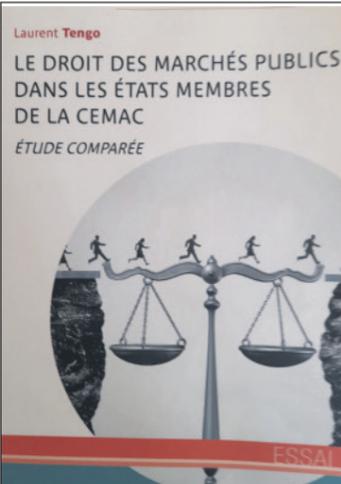
Je réside dans les mots empaquetés quand se gonfle plus le tonnerre pendant l'après et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tout de bagages.

Essentiellement poète Omer MASSEM est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Couteau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Pseudo-études pour Jean-Blaize Bikombo Samba" (2013), de "Les Fragments sauvegardés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (italien-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

Laurent TENGU

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE



ESSAI

Omer MASSEM

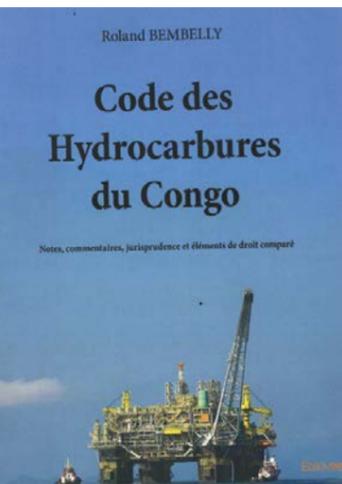
POESIES DES CINQ CONTINENTS

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé



Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

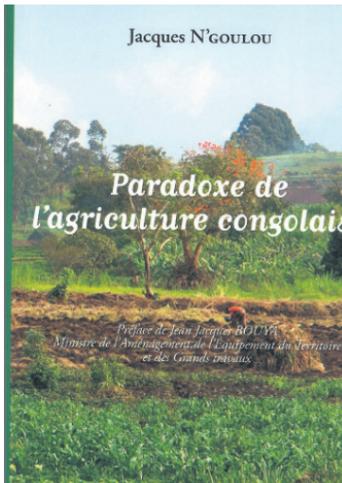


Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

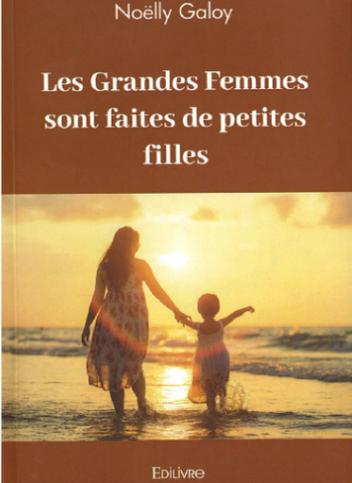
Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-François BOUTIN, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Construction



Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

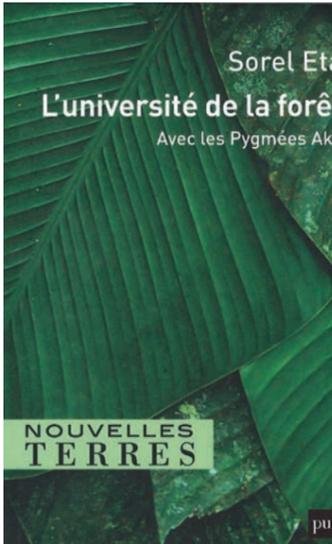


Edilivre

Sorel Etang

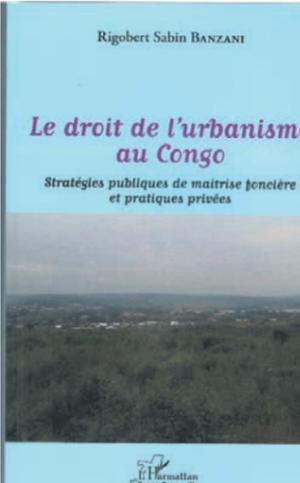
L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES



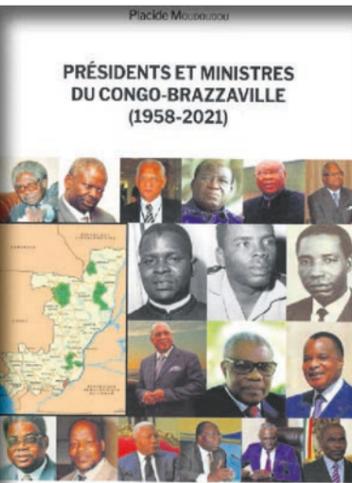
Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées



Placide MOUNDOUOU

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)



BASKETBALL

Diabes noirs renouvelle ses instances dirigeantes

Au cours d'une assemblée générale électorale, organisée le 10 décembre à Brazzaville, les membres et sympathisants du club multidisciplinaire des Diabes noirs, notamment ceux de la section basketball, ont élu un nouveau bureau exécutif.

Très bien connus du monde sportif congolais, les nouveaux élus de la section basketball des Diabes noirs sont bel et bien dans leur zone de prédilection. Certains d'entre eux ont occupé des fonctions dans le bureau sortant et souhaitent redynamiser l'engagement de cette section.

Cette nouvelle équipe veut, en effet, donner une nouvelle énergie à la section basketball des Diabes noirs. Dirigé par Roland Dimi Yoka, le bureau élu à la majorité absolue s'est engagé dans la relance de basketball au sein de ce club, promettant de former et de rebooter les athlètes afin de le relancer sur les plans national et international.

« Nous devons redonner le goût du basketball à nos athlètes ainsi qu'à nos enfants. Si au niveau du football notre club fait des exploits, nous devons également suivre. Ce qui est certes difficile mais pas impossible »

des exploits, nous devons également suivre. Ce qui est certes difficile mais pas impossible », a signifié Roland Dimi Yoka après avoir reçu les attributs du club des mains du premier vice-président de la ligue de Brazzaville.

Pour mener à terme sa nouvelle mission, Roland Dimi Yoka, par ailleurs frère de l'une des grandes stars du Paris Saint-Germain basketball, devrait compter sur l'apport des autres membres du bureau. Il s'agit de Diallo Mamadou, Landry Mbere, Franne Soumbou et Chefor Demevang en qualité de vice-président. Le secrétariat sera dirigé par Clémence Marcelle Moukengue, suivie



de Melraph Tchibinda. Si Koubadianga sont respectivement trésorier général et trésorier général adjoint, Mikhael Aïvanhov Atipo évoluera comme intendant général tandis qu'Hermann Kounta, Emile Kodja et Arnaud Koubadianga sont les membres.

La nouvelle équipe dirigeante de Diabes noirs basketball/Adiac

et trésorier général adjoint, Mikhael Aïvanhov Atipo évoluera comme intendant général tandis qu'Hermann Kounta, Emile Kodja et Arnaud Koubadianga sont les membres.

Rude Ngoma

« Nous devons redonner le goût du basketball à nos athlètes ainsi qu'à nos enfants. Si au niveau du football notre club fait des exploits, nous devons également suivre. Ce qui est certes difficile mais pas impossible »

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 21e journée, 4e division

Offrande Zanzala est entré à la 59e lors de la défaite de Newport County face à Doncaster (0-1).

Vendredi soir, Hartlepool s'est imposé 2-0 à Crawley Town. Sans Christopher Missilou, resté sur le banc.

Belgique, 17e journée, 2e division Yann Mabella retrouvait sa place de titulaire sur le front de l'attaque de Virton, défaite 1-3 chez le RWDM. A la 40e, l'international congolais récupère le ballon à l'entrée du camp adverse, déborde en sprint dans le couloir gauche, prend de vitesse toute la défense et glisse le cuir du gauche dans le petit filet opposé. Son 3e but de la saison ne suffit pas à Virton, faible lanterne rouge avec 10 points.

Ecosse, 4e tour de la Challenge Cup Arbroath est éliminé par Dunfermline Athletic (1-5). Sans Scott Bitsindou, laissé au repos.

Espagne, 20e journée, 2e journée Santander s'incline face à Mirandes (1-2) et est désormais 19e et premier reléguable avec 18 points. Remplaçant, Jordi Mboula est entré à la 59e, alors que le score était acquis.

Italie, 17e journée, 2e division

Deux mois et sept matches (5 nuls et 2 défaites) après son dernier succès, Cagliari renoue avec le succès face à Pérouse (3-2). Antoine Makoumbou était titulaire sur la droite du milieu à trois de l'équipe sarde, 11e avec 22 points.



Yann Mabella réduit le score du gauche et marque son 3e but de la saison (DR)

Luxembourg, 15e journée, 1re division Défait par Niedercorn lors de la 14e journée, Differdange réagit en allant corriger Hostert 5-0. Avec Christoffer Mafoumbi titulaire et vigilant en début de rencontre (11e et 17e). Notons que les locaux ont joué à dix à partir de la 44e.

Le Racing Union bat le Fola Esch 4-2. Titulaire dans le couloir gauche, Kablan Ngoma a été averti à la 30e pour une grosse semelle. Sous les premiers flocons de neige de l'année, le gaucher a délivré une passe décisive à Françoise à la 90e+4.

Le Racing est 4e avec 28 points. Dudelange prend les trois points à Wiltz (3-0). Titulaire, Herman Moussaki a été remplacé à la 82e.

Godmer Mabouba était titulaire dans l'axe lors du revers de l'Etzella Ettelbrück chez l'Una Strassen (1-4). Solide au sein d'une défense aux abois, il se trouve finalement sur le quatrième but adverse.

National 1, 15e journée

Fred Dembi, titulaire, et le Red Star sont tenus en échec à domicile par Versailles (0-0).

Titulaire, Alain Ipiélé a été remplacé à la 76e lors du succès de Dunkerque au Puy (1-0). Yannis M'Bemba était aligné en défense centrale.

Owen Matimbou était sur le banc d'Orléans, qui rapporte un point de Bourg-Péronnas (1-1).

Le Paris Atletico corrige Bastia-Borgo 4-0. Titulaire, Jordy Kaloukadilandi a été remplacé à la 85e alors que Masouema et Goteni étaient absents.

Camille Delourme

TOURNOI DE L'UNIFFAC

Le Congo a son destin en main

Vainqueurs des Fauves du Bas Oubangui sur un score de 3-1, le 11 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Diables rouges de moins de 20 ans n'ont besoin que d'un point lors de la dernière journée pour valider leur qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie.

C'est tout l'enjeu du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qui se dispute du 8 au 14 décembre à Brazzaville, mettant aux prises quatre sélections, notamment les Lionceaux indomptables du Cameroun, les Fauves du Bas-Oubangui, les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) et les Diables rouges du Congo. Au terme des matches disputés pour le compte de la deuxième journée, le Congo a fait 80% du travail en assurant seul la tête de la compétition qui se joue sous forme d'un mini championnat avec quatre points. Tenus en échec par le Cameroun, les Diables rouges n'avaient pas d'autres choix que d'emporter le match face aux leaders de la première journée. Les choses se sont passées parfaitement pour César Oyeli Nguesso. Pour son premier match sous les couleurs des Diables rouges, il a ouvert le score à la 2e min avant que Boris Gbenou n'égalise à la 4e. Très inspiré, César Oyeli Nguesso a



délivré une passe décisive pour le deuxième but inscrit par Déo Gracias Bassinga, à la 45e min+2. Puis dans les ultimes minutes du temps additionnel, Josna Loulendo a scellé le sort de la rencontre. Le Congo compte quatre points avec une différence de buts de +2. « Si nous pouvons jouer trois ou quatre matches

avec ce rythme, je suis sûr que je verrai sur le terrain le niveau que je veux. C'est déjà un embryon de ce que je veux, parce que j'ai mis l'accent sur le pressing et la rigueur. Et les enfants se sont adaptés. Il nous reste la concentration pour que la qualification ne nous échappe pas », a commenté Ma-

Le Onze de départ congolais contre la RCA Adiac

rie Joseph Madienguela, le sélectionneur des Diables rouges de moins de 20 ans.

Le Congo jouera un match aux allures d'une finale le 14 décembre à 18 heures face aux Léopards de la RDC qui ont fait jeu égal 1-1 face au Cameroun, se relançant aussi dans la course après leur première défaite face

à la Centrafrique. Bil Nsongo avait ouvert le score avant la mi-temps. Horso Muaku Malanga remettait les deux équipes à égalité après la pause. La RDC doit à tout prix battre le Congo pour espérer se qualifier à la phase finale.

Michel Sinda Dinzey, le sélectionneur des Léopards, y croit. Dans cette compétition, toutes les équipes peuvent espérer se qualifier à l'issue de la dernière journée. Troisième avec deux points, le Cameroun peut le faire en battant la République centrafricaine (RCA). Mais la victoire de la RCA lui mettra à l'abri de tous les dangers. Contre les Léopards, un nul à défaut d'une victoire sera suffisant pour les Diables rouges. Il faudra par contre sortir des calechettes en cas de défaite du Congo et d'un match nul entre le Cameroun et la RCA pour départager le Congo, la RCA et la RDC. Les deux premiers de cette compétition seront qualifiés à la phase finale.

James Golden Eloué

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bouanga Georgine, je désire être appelé désormais Bounzi Georgine. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

IN MEMORIAM

13 décembre 2021 - 13 décembre 2022

Voici 1 an que notre père, oncle, grand-frère et fils, Didier Moyolemba, nous a quittés pour un meilleur monde.

Très cher papa, ton souvenir et tes actions, demeurent toujours visibles dans nos vies, l'éducation et les conseils que



nous a prodigués ont fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui : « Les morts sont vivants à travers leur progéniture ».

En ce jour commémoratif, « la grande famille, Moyolemba » prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Il est vrai qu'avec le temps, il y a des douleurs qui s'apaisent. Mais, le temps ne saura tarir nos larmes, ni effacer la douleur d'avoir

perdu un être cher.

Tu étais un homme incroyable, dévoué et là pour tous. Nous garderons toujours des souvenirs positifs de toi, de ta générosité, de ta gentillesse, de ta grande âme.

Très cher papa, que ton âme repose en paix et que la terre de nos ancêtres te soit propice !

ERICSSON AB SUCCURSALE CONGO

Rép du Congo - Brazzaville

Siège social Tour Nabemba, AV Amilcar Cabral 7è étage, Brazzaville

RCCM : CG/BZV/08 B 1257

Fermeture de la succursale ERICSSON AB SUCCURSALE CONGO

Aux termes d'un Procès-Verbal de décisions en date du onze novembre deux mille vingt et deux, l'Administrateur de la société ERICSSON AB LIMITED SWEDEN, a décidé de la fermeture de la succursale située en République du Congo.

Le dépôt du procès-verbal de dissolution au Tribunal de Commerce de Brazzaville a donné lieu à la délivrance d'un procès-verbal de dépôt, à un Registre de Commerce et un Certificat de Radiation en date du 29 novembre 2022.

Dépôt au Greffe 22 DA 194 du 29/11/2022 ;

RCCM : M2/22-321 du 29/11/2022.

Pour avis, le Conseil.

COMMUNIQUÉ

Sortie officielle de l'Association des anciens élèves du CEG 8 février 1964 en sigle 2AEC8F.

Le 15 décembre 2022 au n°46 avenue de la Tsiémé chez «Maman Florance».

Pour adhésion merci de contacter le :

Tel : +242 06 991 13 13

Le siège est situé au n°58 Av de France à Poto Poto BZV

ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

Une conférence tenue sur «Brazzaville, capitale de la France libre»

Facilitée par Carlos Martens Bilongo, député de la huitième circonscription du Val d'Oise, la conférence sur l'évocation de la place et du rôle de Brazzaville pour la France a été présentée par Brice Arsène Mankou, sociologue-enseignant congolais, à l'Assemblée nationale française.

La rencontre s'est tenue le 9 décembre dans les locaux de l'Assemblée nationale française, en présence des ambassadeurs des deux Congo en France, Isabel Machik Ruth Tshombe, pour le Congo Kinshasa, et Rodolphe Adada, pour le Congo Brazzaville; du Pr Cyrille Musila, ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) auprès de l'Unesco; Emmanuel Brouiller, consul du Congo en Normandie; l'ancien député, ministre et ambassadeur honoraire Pierre Michel Nguimbi; ainsi que des députés Brice Dimitri Bayendissa et Devic Bissouta, venus du Congo pour la circonstance.

Moment mémoriel où il a été question de rappeler que Brazzaville fut la capitale de la France libre de 1940 à 1942, et de l'Afrique équatoriale française de 1910 à 1958. Pour ce rappel quatre-vingts ans plus tard de ces enjeux historiques et géopolitiques, l'initiative pourrait faire jurisprudence.

Jean Yves Le Drian, ancien ministre des Affaires étrangères, lors du colloque « De Gaulle et Brazzaville, une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique », avait déjà amorcé le travail de mémoire à propos de la capitale du Congo. Il proposait de devoir continuer à écrire l'histoire avec cette ville africaine.

Puisque l'histoire est un éternel recommencement, lors de cette conférence, l'intervention de Rodolphe Adada et celle de Carlos Martens Bilongo, membre de la Commission



Les participants à la conférence «Brazzaville, capitale de la France libre», à l'Assemblée nationale française, le 9 décembre 2022/Richard Ossoma-Lesmois

affaires étrangères, vice-président du Groupe amitié France-Congo ont abondé dans ce sens. « C'est à partir de Brazzaville que le général de Gaulle va organiser la résistance de la France libre contre l'occupation nazie », ont-ils précisé.

Ce qui a permis au sociologue-enseignant à l'Université de Rouen Normandie de revenir sur ce rôle de Brazzaville pour la France libre. S'appuyant sur les écrits de l'historien et écrivain Hopiel Ebiatsa, le conférencier a déclaré que « C'est à Brazzaville, après l'appel du 18 juin 1940, que revint l'insigne honneur de permettre au général de Gaulle de parler au monde », avant d'ajouter: « Une plaque de bronze le rappelle encore, rue Lamo-

the, à l'endroit de l'ancien immeuble où débuta Radio-Brazzaville, en 1935. On peut y lire : « Hommes de toutes conditions, respectez ce modeste lieu. C'est ici que le plus grand Français, Charles de Gaulle, fit ses premières émissions sur le sol de la France libre. »

Par ailleurs, Brice Arsène Mankou n'a pas manqué d'évoquer les propos de l'historien canadien Eric Jennings : « Avec quelle rage l'anti gaullisme (...) s'acharne à propager la légende de la résistance de Londres ! Aux uns comme aux autres, j'oppose la vérité : la France libre fut africaine ».

Sur la même lancée, Brice Arsène Mankou cite Jacques Soustelle en ces termes: « À l'automne 1940, le

Royaume-Uni n'apporte effectivement à la France libre ni combattants ni matières premières, ni territoire national ni souveraineté. La France libre s'étendait en réalité de la frontière tchado-lybienne au fleuve Congo », tout en déduisant que « Sans ces territoires, quelle crédibilité, quelle reconnaissance internationale, quel argument à faire valoir contre Vichy qui clamait « la fidélité » de l'empire ? Alors que l'on connaissait le rôle des combattants d'Afrique du Nord qui rejoignent la lutte en 1943, ainsi que les exploits de la résistance intérieure et la lutte alliée dans leurs moindres détails, le sort de l'Afrique équatoriale française (AEF) et du

Cameroun, bastions gaullistes de la première heure, était demeuré jusqu'ici curieusement méconnu. Au nom de la Croix de Lorraine, l'AEF et le Cameroun ont été appelés jusqu'en 1943 à compenser la quasi-totalité de l'empire, mais également de la métropole, hors combat elle-aussi ».

Brice Arsène Mankou, distingué par l'association Ordre Lafayette France, séance tenante, s'est dit satisfait de voir autant de monde avec une belle représentation diplomatique et surtout, la participation de ressortissants de l'Afrique centrale. « Cette proposition de loi que nous voulons dépasse le simple cadre de Brazzaville... Elle concerne plutôt le périmètre de l'Afrique francophone. C'est de cette manière que nous porterons ce projet de loi pour que Brazzaville jouisse d'une reconnaissance officielle et que son histoire soit enseignée et que le 27 octobre 1940 avec l'appel de Brazzaville soit célébré dans toute l'étendue de la France », a-t-il dit.

Dans l'assistance, des personnalités de marque et plusieurs Congolais des deux Congo. Parmi les participants, les membres du think tank Ateliers citoyens du Congo de Marien Fauney Ngombé, le journaliste Mavyne Loti Loutonadio, Yvon Eddy Steeve Mougany, président de l'association Conscience Républicaine, et Roseline Morelli, présidente de l'association les Amis d'Auguste.

Marie Alfred Ngoma

6^e ÉDITION « FEUX DE BRAZZA »

Une note de satisfaction pour l'édition de relance

C'est avec éclat que s'est terminée le 10 décembre au complexe Elonda à Kintélé, la sixième édition du festival populaire et international des musiques traditionnelles « Feux de Brazza », une édition marquant la relance de l'événement après une longue période d'hibernation.

Artistes et passionnés des musiques traditionnelles, chercheurs, universitaires, opérateurs économiques, fabricants d'instruments de musiques divers... ont répondu présent à la dernière cérémonie de la sixième édition du festival «Feux de Brazza». Universal Sarza d'Ano et les Bantous de la capitale ainsi qu'Akym condor du Cameroun sont les trois groupes de musiques qui ont fait passer au public brazzavillois un beau moment de détente grâce au mixage de la rumba et des polyphonies vocales traditionnelles sur un fond sonore des instruments comme la sanza et le balafon. Une ambiance conviviale durant laquelle ça dansait, chantait et papotait autour d'un pot.

« Le festival «Feux de Brazza» renaît de ses cendres tout en conservant son charme d'antan, la magie qui l'a toujours entouré et son mystère. Pendant quelques jours, nous nous sommes régalez, nous avons dansé, les projets ont été ficelés. Ce festival nous rappelle un pan de notre histoire ; ce que nous étions, mieux ce que nous sommes. Le festival «Feu

de Brazza», c'est aussi l'Afrique qui gagne à travers la promotion de ses valeurs traditionnelles en se fondant sur la musique. Félicitations aux organisateurs », a déclaré Lis Pascal Moussodji, directeur de cabinet, représentant le ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs (Mictal).

Durant quatre jours, le festival «Feux de Brazza» ce n'était pas que des sonorités en toute symbiose culturelle, mais également des temps de formation, de réseautage et d'accompagnement financier, grâce au soutien des ACP-UE Culture. Ainsi, dans le cadre du deuxième appel à propositions du programme « ACP-UE Culture-Créer en Afrique centrale » en soutien aux industries culturelles et créatives de la sous-région, quatorze artistes ont bénéficié des subventions de plusieurs milliers d'euros.

Les lauréats sont originaires du Congo, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, de la Guinée équatoriale, du Tchad. Leurs projets s'articulent autour de la musique, du cinéma, de l'humour, du numérique.



La remise des chèques aux lauréats du 2^e appel à propositions « ACP-UE culture-Créer en Afrique »Adiac

L'objectif de cet appui financier est d'accroître les recettes économiques du secteur créatif, favoriser durablement la création d'emplois du secteur culturel ainsi qu'une meilleure accessibilité, reconnaissance et valorisation des artistes et de leurs œuvres.

Pour les organisateurs et les participants, le festival a réussi le pari de

sa renaissance et il mériterait d'être pérennisé. « Au nom de l'équipe du festival «Feux de Brazza», je vous dis grand merci. Merci d'avoir participé d'une manière ou d'une autre de bout en bout dans la préparation, l'organisation et l'exécution des différentes tâches pour cette sixième édition. Merci à tous les

sponsors, partenaires et au Mictal pour leur accompagnement. Merci au parrain de cet événement, le Pr Buyamba Lupwishi pour ses conseils. A nous revoir à la prochaine édition », a déclaré Romuald Mbepa, directeur général adjoint de «Feux de Brazza».

Merveille Atipo